

La gauche sèchement désavouée sur les jobs d'été

Votation cantonale Les Genevois ont accepté à 60,9% la dérogation au salaire minimum pour l'emploi saisonnier des étudiants durant la période estivale. Ceux-ci, pourtant directement visés par le référendum, ne se sont pas mobilisés.

Marc Bretton Texte
Frank Mentha Photos

Les séries gagnantes ont des limites. Après une quinzaine de référendums victorieux depuis le début de la législature, la gauche est tombée dimanche sur un os en forme de job d'été.

C'est son second échec depuis la réforme de l'imposition fin 2024. La proposition de déroger au salaire minimum pour les étudiants a rassemblé 60,61% des citoyens, contre 39,39%. Elle a passé la rampe dans toutes les communes, n'échouant que dans les arrondissements les plus populaires de la Ville de Genève.

«C'est un résultat extrêmement clair», a réagi avec satisfaction la magistrate chargée du projet, la centriste Delphine Bachmann, qui a regretté que le compromis proposé par son département aux partenaires sociaux n'ait pas été accepté par les syndicats, ce qui a conduit à la votation. La participation a atteint 46,8%, dans la fourchette prévisible.

Une addition de facteurs

À quelles causes attribuer ce résultat? D'abord, le thème de l'emploi a séduit: «Entre intégration sur le marché du travail et salaire, les citoyens ont choisi de privilégier le premier point, assure le député du MCG François Baertschi. C'est aussi un coup de pouce aux jeunes résidents, dont l'engagement sera plus attractif que celui d'un frontalier.»

Deuxième point, la droite a été crue en assurant qu'elle ne souhaitait pas remettre en cause le salaire minimum: «Ce socle reste la référence du système», certifie le président du PLR, Pierre Nicollier. Faut-il le



Pierre Nicollier, président du PLR, rassure sur le salaire minimum. «Ce socle reste la référence du système», certifie-t-il.

«Entre intégration sur le marché du travail et salaire, les citoyens ont choisi de privilégier le premier point.»

François Baertschi
Député du MCG

croire? En gros, probablement, mais il n'est pas certain du tout que d'autres «aménagements» de la loi sur le salaire minimum ne mijotent pas dans les chaumières libérales, par exemple sur l'indexation automatique du salaire minimum actuellement prévu par la loi.

À cela s'ajoute le «halo de sympathie» entourant le sujet. Un exemple? Dimanche encore, salle des pas perdus, le dépu-



Léna Strasser, vice-présidente du PS, attend le Département au tournant pour qu'il contrôle que la mesure n'entraîne pas d'abus.

té du Centre Jean-Marc Guinchar, ravi du résultat, se rappelait encore les excellents souvenirs que lui avait laissés son été de travail à la voirie de Fribourg, payé six francs de l'heure, il y a quelques décennies! «On a vendu aux gens le souvenir des jobs d'été d'il y a trente ans et tiré sur la corde de la nostalgie, se lamente Davide de Filippo, représentant de la CGAS et du syndicat SIT, mais les temps

ont changé et la mesure va peser sur les jeunes en situation précaire.»

«Résultat décevant»

Dernier point, la droite a réussi sa campagne en proposant un «sujet cohérent, en menant des actions concrètes et sans arrogance», souligne à raison Jean-Marc Guinchar. En regard, la campagne de la gauche a été faible, et la mobilisation étu-

diant, sur un sujet touchant pourtant directement ses revenus, inexistante.

«Lancé automatiquement, sans campagne référendaire, le référendum n'a pas permis de mobiliser largement», reconnaît la députée Léna Strasser (PS). «C'est un résultat décevant, une entaille au salaire minimum», déplore la députée Verte Louise Trottet.

Plusieurs partis se disent intéressés par la suite des événements: «Nous avons soutenu le projet, mais nous comptons aussi demander au Département de suivre l'évolution des jobs d'été afin de mesurer l'impact de la mesure prise aujourd'hui», souligne Julien Pala, secrétaire général de LJS, tandis que Léna Strasser souhaite que l'État soit aux aguets pour éviter les abus: «Tous les contrats à durée déterminée effectués durant l'été ne sont pas des jobs d'été», rappelle-t-elle.

Le rendez-vous du 14 juin

Après une quinzaine de référendums gagnés, les partis de gauche ont eu un coup de mou dimanche. À moins que ce ne soit l'ambiance politique qui ait changé: «Au-delà du thème, les tensions globales que nous vivons poussent peut-être à un certain pragmatisme», espère Pierre Nicollier.

Et justement, en juin, un autre sujet de politique économique locale revient dans les urnes, puisqu'on votera sur le travail des dimanches. Mais on votera aussi sur l'initiative UDC «Pas de Suisse à 10 millions», sujet sur lequel la droite genevoise sera cette fois explosée façon puzzle, de quoi limiter le dynamisme d'une éventuelle campagne commune.